

MINISTERE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES
ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

=====

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES STATISTIQUES

Financement Banque Mondiale

PRCS-BM

**ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE LA GESTION
DU MATERIEL ET DES EQUIPEMENTS**

Termes de référence pour le recrutement d'un consultant

=====

Juillet 2019

A- Contexte et justification

1. Pour soutenir les différents programmes basés sur la gestion axée sur les résultats, le gouvernement a adopté en décembre 2010 un dispositif institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques publiques qui requiert des données statistiques de bonne qualité. Conscient de ce fait, il a pris plusieurs initiatives en vue de renforcer les capacités du système statistique national (SSN).
2. Ainsi, il a entrepris avec le concours des partenaires, des réformes institutionnelles en vue d'une réorganisation du SSN et de la mise en place de l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED). Par loi statistique n° 2011-014 du 3 juin 2011, le gouvernement togolais a voulu donner des moyens d'actions au SSN pour l'élaboration et la diffusion des données statistiques fiables. De ce fait, des textes d'application ont été pris dont notamment le décret n° 2012-269/PR du 07 novembre 2012 portant composition et fonctionnement du conseil national de la statistique (CNS).
3. La création et l'opérationnalisation de l'INSEED constituent une étape majeure dans la mise en œuvre de la réforme du SSN. L'objectif visé est d'accroître les performances de l'organe central du SSN. Cette étape est indispensable pour rendre plus performant le SSN, c'est-à-dire capable de produire de manière pérenne et dans des délais requis, les statistiques de qualité nécessaires à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des politiques publiques et des programmes de développement.
4. En application du décret N° 2015-020 /PR du 24 février 2015, fixant les attributions, l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques, les organes d'orientation, de décision et de gestion (Conseil d'administration et la Direction générale) ont été mis en place et fonctionnent régulièrement.
5. Le nouvel organigramme élaboré sur la base d'une organisation type d'un institut de statistique a été adopté en Conseil d'administration en novembre 2016. La Direction générale, depuis janvier 2018 met progressivement en œuvre ce nouvel organigramme en vue de répondre aux exigences de la production des statistiques fiables.
6. Malgré toutes ces dispositions institutionnelles et organisationnelles, l'INSEED ne disposant d'aucune stratégie de gestion de ses ressources humaines et matérielles, a encore du plomb dans l'aile. Les organes de gestion du personnel, des finances du matériel et de l'information existent mais ne disposent pas de politiques ou de stratégies en vue de réussir efficacement leur mission.
7. La gestion du patrimoine en général, de l'équipement informatique, du matériel meuble et immeuble en particulier, est l'un des points essentiels du système de

gestion de l'INSEED. Pour ce qui concerne la gestion des équipements, elle nécessite beaucoup de réflexion et de planification. Pour la mise en place d'un programme de gestion de l'équipement de l'INSEED, les réflexions sur le mode de disposition d'un équipement, le remplacement de l'équipement, l'évaluation et le suivi régulier du fonctionnement, la maintenance régulière, l'enlèvement et l'élimination des équipements hors d'usage sont les principales préoccupations de l'institut.

8. A cet effet, la Banque Mondiale pour soutenir les réformes opérées dans le système statistique a répondu favorablement à une demande d'appui à travers le « Projet de renforcement des capacités statistiques (PRCS) » (Togo/AFRICA - P166135 - Togo: Data for a fact based society). Ce projet, dans sa phase préparatoire couvre entre autres les activités de renforcement de capacités en gestion notamment la gestion du matériel et équipement de l'INSEED.
9. Les présents termes de référence sont élaborés pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une stratégie de gestion du matériel et des équipements.

B- Objectifs

10. L'activité du Consultant consistera de façon générale à élaborer une méthodologie de gestion des matériels et équipements de l'INSEED.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- faire le diagnostic de la gestion actuelle du matériel et des équipements ;
- élaborer un plan stratégique de gestion du matériel et des équipements ;
- proposer une méthode et une application informatique de gestion ;
- proposer un plan de formation de l'équipe à l'utilisation de l'application.

C- Résultats attendus

11. A l'issue du processus :
 - L'INSEED dispose d'une stratégie de gestion de son matériel et équipement ;
 - L'outil informatique pour la gestion du matériel et des équipements est proposé ;
 - Le plan de formation de l'équipe est disponible.

D- Mission et tâches du Consultant

12. Le Consultant devra :
 - Proposer un plan de gestion des matériels et des équipements à l'INSEED. La stratégie proposée doit préciser les actions à être mises en œuvre pour assurer une gestion efficace ;

- Proposer un outil informatique de gestion du patrimoine en prenant en compte les différents niveaux de sécurité de l'outil, la répartition des tâches à l'interne ;
- Proposer un cahier de charges et une architecture pour le futur outil informatique de gestion. Il est entendu que la fourniture de ce logiciel ne fait pas partie de la présente mission ;
- Proposer un plan de formation de l'équipe à l'utilisation de l'outil proposé.

Le consultant pourrait effectuer des déplacements à l'intérieur du pays dans le cadre de sa mission.

E- Profil du Consultant

- une expérience professionnelle avérée d'au moins 10 ans dans la gestion du patrimoine mobilier et immobilier appliqué aux TIC ;
- un niveau universitaire minimum de Bac+4 dans le domaine est requis ;
- une expérience dans l'exécution d'une mission pareille est un atout.

Le consultant doit remplir les conditions ci-après :

13. Qualifications et compétences

Il doit avoir :

- un diplôme de (Bac +4) minimum en management et/ou gestion en logistique, en affaires internationales, en commerce international ou toute autre qualification équivalente ;
- une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et Powerpoint, etc.) et des technologies de l'information et de la communication ;
- une bonne maîtrise des outils de gestion du matériel et des équipements.

14. Expériences professionnelles générales

Le consultant doit disposer :

- une excellente maîtrise du français avec une bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en logistique ;

15. Expériences professionnelles spécifiques

- Le consultant doit avoir :
- une expérience professionnelle dans la gestion du matériel et des équipements ;
- une expérience en élaboration de stratégie de gestion de matériel et des équipements ;
- une expérience en élaboration de stratégie de gestion de matériel et des équipements dans un établissement public administratif (EPA) serait un atout.

16. Calendrier indicatif

N°	Principales tâches	Nombre de jours
1	Phase préparatoire (y compris revue documentaire)	2
2	Collecte des données complémentaires	4
3	Rédaction des rapports	3
4	Atelier de validation	1
TOTAL		10

17. La durée totale du travail est estimée à un mois.